

# Mobilités – Déplacements – Connexions

## LE SCHÉMA CYCLABLE

A l'appui du projet de territoire et en lien avec le programme Petites Villes de Demain, la Communauté de communes a lancé une procédure d'élaboration du schéma cyclable intercommunal sur l'ensemble du territoire.

**L'objectif est de favoriser les déplacements doux et développer la pratique usuelle à vélo sur le territoire. C'est aussi permettre de protéger l'environnement en réduisant l'utilisation des véhicules.**

Le maillage existant a été recensé. Les propositions de nouveaux aménagements sont à l'étude dont le franchissement du Cher entre Bléré et La Croix en Touraine.

Le schéma cyclable s'inscrit dans notre [projet de territoire](#).

## AIDE MOBILITÉ RURALE – ACHAT DE VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

**La Région Centre-Val de Loire subventionne jusqu'à 200 € l'achat de votre vélo électrique.**

**Quelle aide de la Région pour l'achat de votre vélo électrique ?**

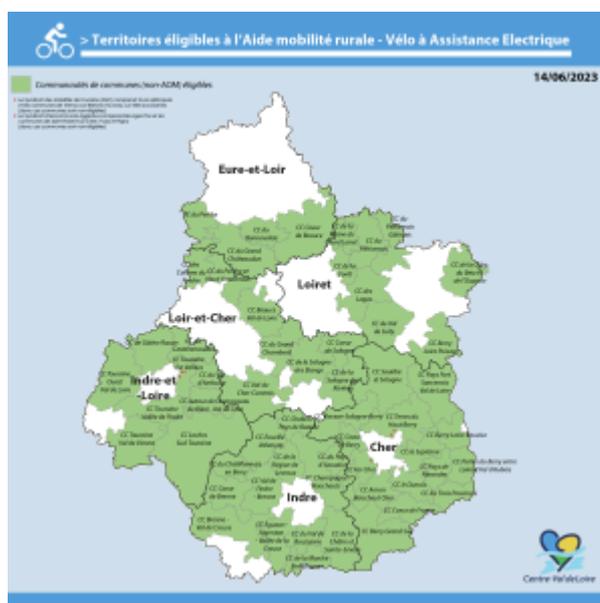
La Région accorde une aide de 25 % du coût TTC du vélo électrique, dans la limite de 200 €. Elle attribue une aide de 150 € minimum, seuls les vélos (hors VTT) d'un prix supérieur

à 600 € sont éligibles à l'aide régionale. Vous pouvez également bénéficier d'une aide complémentaire forfaitaire de 25 € pour l'achat d'un antivol de qualité.

## À qui s'adresse cette aide ?

Cette aide s'adresse aux personnes âgées de 16 ans minimum à la date d'achat du vélo électrique habitant une commune sur laquelle la Région est autorité organisatrice de la mobilité locale.

**L'ensemble des communes de la Communauté de communes sont éligibles à cette opération (cf cartographie des territoires éligibles).**



## Comment l'obtenir ?

Pour bénéficier de l'aide, vous devez acheter votre vélo électrique auprès d'un vélociste agréé par la Région sur <http://velocistes.centre-valde Loire.fr> puis déposer un dossier de demande sur <https://nosaidesenligneregion.centre-valde Loire.fr>

## Qui contacter ?

Vous souhaitez vérifier votre éligibilité à cette aide financière pour l'achat d'un vélo électrique ?

Rendez-vous sur : <https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire>

[Télécharger le flyer de présentation](#)



**MA RÉGION À VÉLO**

**AIDE MOBILITÉ RURALE**

**LA RÉGION  
AUSSI PARTICIPE  
À L'EFFORT !**

La Région  
Centre-Val de Loire  
subventionne jusqu'à  
**200 €\***  
l'achat de votre vélo  
électrique.

\* Voir conditions  
au verso.

CENTRE-VAL DE LOIRE  
**Ma Région  
à Vélo**

LA RÉGION ACCOMPAGNE  
LES MOBILITÉS DOUCES DU QUOTIDIEN

[centre-valde Loire.fr](https://www.centre-valde Loire.fr)



**EN SAVOIR +**

**Communauté de communes**

02 47 23 58 63

[Formulaire de contact](#)